



Mémoire prébudgétaire

Le soutien de l'apprentissage au Canada

Sommaire

L'apprentissage est depuis longtemps le cousin pauvre de la formation postsecondaire; en effet, les investissements canadiens dans la formation universitaire et collégiale passent avant les investissements dans l'apprentissage. Or, il est urgent de rééquilibrer les priorités de la formation postsecondaire pour tenir compte de l'éventail des compétences nécessaires pour assurer la prospérité du Canada. Le fait est que les employeurs sont confrontés à des défis constants et de plus en plus grands au moment de recruter des travailleurs possédant les connaissances spécialisées qui s'acquièrent dans le cadre d'une formation en apprentissage.

Le Forum canadien sur l'apprentissage – Canadian Apprenticeship Forum (FCA-CAF) propose dans son mémoire prébudgétaire des solutions qui misent sur l'enseignement et la formation pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises canadiennes. Le FCA-CAF suggère de mettre davantage l'accent sur la recherche, l'innovation et la collaboration pour faciliter la formation en cours d'emploi, car en plus de maximiser le nombre et les types d'emplois offerts aux Canadiens, ce mode de formation fait en sorte que ceux-ci sont bien préparés, car ils possèdent ainsi les compétences et l'expertise nécessaires pour occuper ces emplois.

Les gens de métier sont essentiels dans les secteurs tels que la construction, la fabrication, l'exploitation minière, l'électricité, la réparation d'automobiles, la foresterie et le secteur des services, entre autres. Ces gens construisent, entretiennent, opèrent et réparent l'infrastructure du pays avec l'expérience pratique requise pour assurer le fonctionnement efficace du Canada. L'apprentissage est la voie principale de la formation des gens de métier certifiés.

Le FCA-CAF exhorte le gouvernement fédéral à appuyer une vision nationale de la formation en apprentissage en finançant un organisme indépendant pour :

- réaliser des études et des analyses visant à garantir que les politiques, les programmes et les régimes d'apprentissage reposent sur des données probantes rigoureuses;
- cerner et diffuser les pratiques exemplaires canadiennes et internationales en matière de formation et d'enseignement professionnels, élargir les possibilités de partager et d'adapter les programmes innovateurs dans l'ensemble du Canada;
- promouvoir la formation en apprentissage auprès des jeunes, des parents et des enseignants en veillant à ce qu'ils aient l'information et les ressources nécessaires pour accéder à la formation en apprentissage et en aidant par ailleurs les employeurs de gens de métier à surmonter les obstacles à la création de postes d'apprentis.

Le FCA-CAF estime qu'un investissement de 25 millions de dollars sur cinq ans aurait les retombées décrites ci-dessous. Le financement ultérieur reposerait sur les nouveaux besoins, sur les retombées et sur une compréhension nouvelle du rôle du gouvernement fédéral dans la formation en apprentissage.



Contexte

L'apprentissage est un parcours de formation postsecondaire qui s'effectue en bonne partie dans un milieu de travail. Au Canada, l'apprentissage est principalement axé sur les emplois spécialisés et permet aux gens d'acquérir les compétences nécessaires pour exécuter des tâches pratiques de manière compétente en respectant les normes du secteur. La formation s'appuie sur une alternance de périodes de travail (de 80 à 85 %) et de formation technique (de 15 à 20 %). La formation technique est offerte par un collège, un centre de formation syndical, un formateur privé ou en ligne. En général, les programmes d'apprentissage ont une durée de quatre ans et mènent à l'obtention d'un certificat de métier. Lorsque l'apprenti a accumulé le nombre d'heures de travail requis et terminé la formation technique pertinente, il peut subir l'examen permettant d'obtenir un certificat de compétence. Ceux qui réussissent l'examen en obtenant une note d'au moins 70 % deviennent des compagnons certifiés.

Comme l'apprentissage est régi par les provinces et les territoires, le Canada compte donc 13 régimes d'apprentissage répondant aux conditions et aux besoins particuliers de tous les marchés régionaux du travail au pays. Ce mode de formation comporte plusieurs avantages, dont la possibilité de toucher une rémunération au cours de la formation et l'acquisition de compétences pratiques. L'apprenti bénéficie des conseils d'un compagnon certifié qui lui sert de mentor.

Les régimes d'apprentissage sont beaucoup plus complexes et comportent beaucoup plus de nuances que les autres types de formation postsecondaire. En général, la formation en apprentissage est moins linéaire, et est assujettie aux périodes d'inactivité, aux délais du retour de la formation technique et aux différences régionales dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'ordre dans lequel la formation est donnée ou du nombre d'heures de travail devant être accumulées. Comme l'apprenti est un employé, il est soumis aux forces qui s'exercent sur le marché et sur l'économie, contrairement à beaucoup d'étudiants à temps plein. De plus, au Canada, les apprentis sont plus âgés en général au moment de leur inscription que leurs homologues qui s'inscrivent au collège et à l'université et ils sont donc plus susceptibles d'avoir des obligations financières et familiales. Les facteurs qui contribuent à l'obtention de résultats positifs sont intégrés et interdépendants. Il est plus essentiel que jamais que la formation en apprentissage suive le rythme de l'évolution rapide de la technologie et contribue à mobiliser les travailleurs, à accroître la capacité d'apprentissage et à surmonter les obstacles à l'obtention d'un certificat de compétence professionnelle.

L'expérience internationale

Ailleurs dans le monde, on constate un accroissement de l'attention accordée à la formation en apprentissage ainsi que des investissements dans ce domaine. En juillet 2015, le département américain du Travail a signé avec le gouvernement suisse une déclaration conjointe portant sur la collaboration et l'échange d'information sur les pratiques exemplaires dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels. Bien que la prestation des programmes d'éducation relève traditionnellement de la compétence des gouvernements au niveau des États, les gens sont conscients qu'une main-d'œuvre compétitive au niveau mondial est tributaire d'une vision et d'un leadership au niveau national.



De nombreux homologues internationaux du Canada ont procédé à un vaste examen de leurs régimes d'apprentissage au cours de la dernière décennie, ce qui les a amenés à apporter des changements ciblés pour accroître l'efficacité de ces régimes et les adapter aux besoins de l'environnement du XXI^e siècle. Des pays tels que l'Australie, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont entrepris d'évaluer la conception des programmes, ainsi que les perceptions des jeunes et des parents, la mobilisation des employeurs et les taux de réussite. Ils ont également évalué les modèles de financement et les mesures de soutien afin de mieux en comprendre les retombées relatives. Par exemple, une étude a été menée récemment sur l'effet de la modification des mesures d'encouragement gouvernemental sur le comportement des entreprises en matière de formation en Australie et en Allemagne. Les études de ce genre nous renseignent sur l'effet que des milieux culturels et industriels différents ont sur les retombées des investissements du gouvernement et nous permettent de comprendre les facteurs pris en compte par les entreprises dans les décisions en matière de formation. Il est essentiel d'évaluer les retombées pour orienter la politique et assurer l'efficacité des investissements faits par le gouvernement. D'après une étude récente effectuée par le FCA-CAF pour déterminer l'effet des mesures d'encouragement gouvernemental sur la participation des employeurs aux programmes d'apprentissage, le Canada rate des occasions en ne procédant pas à une telle évaluation.

Le partage des compétences en matière de réglementation de l'apprentissage au Canada joue un rôle fondamental, en particulier lorsqu'il s'agit de tenir compte des réalités sectorielles et régionales. Il existe toutefois de nombreuses possibilités de soutenir les régimes d'apprentissage provinciaux et territoriaux en augmentant la quantité et la qualité des renseignements fournis dans ce domaine. Grâce à la réalisation d'études, au soutien de programmes pilotes, à la formulation de pratiques exemplaires et à l'évaluation des retombées des investissements gouvernementaux, les administrations disposeront de données qui leur permettront de prendre des décisions éclairées en matière de politiques et de programmes. À la suite de la réunion du Forum des ministres du marché du travail en juillet 2015, les ministres responsables du marché du travail ont convenu « de collaborer afin d'accroître la participation des employeurs à l'apprentissage. La collaboration s'articulera autour des axes suivants : l'amélioration de la complémentarité et de la coordination des programmes; l'utilisation optimale des ressources et des expériences des gouvernements; et l'échange d'information et de pratiques exemplaires. » Il reste à définir les considérations d'ordre pratique dont il faut tenir compte pour passer de la parole aux actes, mais nous croyons qu'il serait possible de définir le rôle du gouvernement fédéral en se fondant sur plusieurs exemples internationaux éloquentes.

Le partage des compétences en matière d'éducation, notamment en matière d'apprentissage, a souvent abouti à de l'inaction au niveau fédéral. Nous pourrions nous inspirer de l'expérience d'autres pays pour parvenir à établir un rôle pertinent et équilibré au niveau national.

Federal Institute for Vocational Education and Training (Allemagne)

Le Federal Institute for Vocational Education and Training (BIBB) est un centre d'excellence en matière de recherche dans le domaine de la formation professionnelle et de l'élaboration progressive de programmes d'enseignement et de formation professionnels en Allemagne.



L'évolution de la technologie, de l'économie et de la société pose aux entreprises le défi constant de maintenir une main-d'œuvre qualifiée et très compétente. Le BIBB s'emploie à cerner les défis futurs, à stimuler l'innovation dans les régimes de formation professionnelle nationaux et internationaux et à mettre au point de nouvelles solutions axées sur la pratique pour la formation et l'enseignement professionnels.

National Centre for Vocational Education Research (Australie)

Le National Centre for Vocational Education Research (NCVER) est un organisme professionnel indépendant chargé de recueillir, gérer, analyser, évaluer et communiquer les résultats des études et des statistiques sur la formation et l'enseignement professionnels à l'échelle nationale.

Le NCVER contribue à l'amélioration du régime australien de formation et d'enseignement professionnels en veillant à ce que la politique et la pratique reposent sur des données probantes rigoureuses. La mission de cet organisme est d'être le fournisseur principal de renseignements indépendants et de grande qualité en Australie sur la formation et l'enseignement professionnels aux gouvernements, au secteur de l'éducation, à l'industrie et à la collectivité.

National Apprenticeship Service (Royaume-Uni)

Le National Apprenticeship Service appuie, finance et coordonne la prestation des programmes d'apprentissage partout en Angleterre. Il est chargé d'accroître le nombre de possibilités d'apprentissage et d'offrir tant aux employeurs qu'aux apprenants un service dédié qui répond à leurs besoins. Il lui incombe notamment de simplifier le processus de recrutement des apprentis au moyen d'un système en ligne qui permet aux employeurs d'annoncer les postes d'apprenti à pourvoir et, aux apprentis intéressés, de soumettre leur candidature.

Ampleur de l'investissement national

Le Canada consacre chaque année des milliards de dollars à l'appui de la formation universitaire et collégiale dans le but de créer de la prospérité. Or, la formation de gens de métier qualifiés remplit un rôle tout aussi important dans l'économie canadienne et devrait, à tout le moins, recevoir un financement suffisant de la part du gouvernement fédéral pour accomplir trois objectifs fondamentaux :

Recherche et évaluation

L'analyse et l'évaluation des régimes d'apprentissage s'imposent au niveau national afin d'acquiescer une plus grande compréhension de sujets tels que les complexités de la mobilisation des employeurs, les obstacles à la formation et à l'obtention d'un diplôme, le passage de l'école au travail et la mesure dans laquelle l'apprentissage peut atténuer les pénuries de main-d'œuvre. Il est nécessaire de connaître la progression des apprentis, le rôle des groupes sous-représentés et les retombées du soutien financier et des autres mesures de soutien. La collecte, l'analyse et la communication de données plus cohérentes feront en sorte que les gouvernements, les établissements d'enseignement, les organisations syndicales, les associations patronales et les autres intervenants du monde de l'apprentissage seront mieux en mesure de tenir compte des réalités de la formation en apprentissage, car ils se fonderont sur des données probantes rigoureuses et à jour. Il est essentiel d'effectuer des comparaisons au niveau national avec les pratiques exemplaires internationales, à défaut de quoi nous ne comprendrons pas leur pertinence pour le Canada. Grâce à un soutien financier adéquat, il sera possible de retenir les services de



chercheurs nationaux et internationaux pour qu'ils se penchent sur ces questions et sur d'autres sujets s'y rattachant.

Connexions et pratiques exemplaires

Dans un pays qui soutient la technologie et la connexité, on constate un nombre étonnant de projets et d'initiatives menés relativement en vase clos. Or, les idées novatrices, entrepreneuriales et géniales – conçues au Canada pour surmonter les défis qui nous sont propres – doivent être partagées, enrichies et adaptées partout au pays. Beaucoup de programmes communautaires ont un financement restreint et ne sont pas viables par eux-mêmes. Si l'on créait une plaque tournante nationale pour l'innovation dans le domaine de l'apprentissage, les enseignements tirés de l'expérience seraient plus susceptibles d'être communiqués et adaptés. Au lieu de se contenter de cerner les pratiques exemplaires, il serait possible de forger des partenariats et d'élargir la portée des programmes innovateurs dans l'ensemble du pays.

Il est risqué pour les établissements et les organismes dont les ressources humaines et financières sont restreintes de mener des expériences au moyen de programmes pilotes. En assumant le risque initial associé à la mise à l'essai des idées novatrices et en communiquant les résultats, le gouvernement fédéral peut appuyer des investissements mieux ciblés qui reposent sur des données probantes et des exemples. Les domaines dans lesquels des expériences pourraient être menées concernent les solutions de rechange à la formation technique et la façon de gérer l'emploi et la progression des apprentis.

Promouvoir la sensibilisation et la connaissance

L'apprentissage demeure un parcours de formation postsecondaire que peu de gens comprennent, ce qui a un effet négatif sur les taux de participation et accroît la probabilité que les pénuries de main-d'œuvre se poursuivent. Il est donc urgent de veiller à ce que les employeurs offrent des postes et à ce que les jeunes choisissent l'apprentissage comme parcours de formation au niveau postsecondaire.

Les enseignants et les conseillers en orientation au niveau secondaire ont rarement une expérience directe de la formation en apprentissage et, par conséquent, sont plus enclins à recommander à leurs élèves de poursuivre leurs études au niveau collégial ou au niveau universitaire. Les parents peuvent aussi exercer une influence importante sur l'orientation professionnelle de leurs enfants. Dans un sondage mené par le FCA-CAF en 2014, les parents ont indiqué qu'ils ont besoin de renseignements plus clairs sur l'apprentissage et qu'il faut également offrir des occasions de se renseigner sur les métiers à l'école. Les parents manquent d'information sur la façon de trouver un employeur parrain et sont d'avis qu'il faut inciter les enseignants à parler de façon positive des carrières dans les métiers spécialisés. Le perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants et la communication de renseignements plus clairs à l'intention des parents sont des domaines dans lesquels un organisme financé par le gouvernement fédéral pourrait apporter une contribution efficace.

Point également important, les employeurs qui ne participent pas à la formation sur les métiers spécialisés ont en général une connaissance insuffisante de la formation en apprentissage, ce qui



les empêche d'embaucher des gens et de les former. Dans un rapport publié en juin 2011, le FCA-CAF constatait que seulement la moitié des employeurs qui œuvrent dans les métiers pour lesquels il existe des programmes d'apprentissage étaient au courant de l'existence de la formation en apprentissage et de la possibilité d'embaucher des apprentis. Cela illustre la nécessité de lancer une campagne cohérente et bien financée pour élaborer et distribuer des ressources et de l'information pratiques pour faire connaître les avantages de la formation en apprentissage.

Conclusion

L'investissement du gouvernement fédéral dans la formation en apprentissage devrait viser à appuyer la capacité de réagir aux problèmes et aux défis nouveaux afin d'éclairer les décisions sur les politiques et les programmes au niveau national et parmi les partenaires du monde de l'apprentissage. Le caractère professionnel de l'apprentissage et les réalités des besoins en évolution rapide des entreprises requièrent des mesures ciblées pertinentes pour répondre aux nouveaux besoins. L'établissement et le maintien de nombreux liens avec le monde de l'apprentissage – avec les entreprises, les syndicats, le milieu de l'enseignement, les groupes désignés et les gouvernements provinciaux – seront d'une importance cruciale. Les retombées d'un tel investissement appuient les priorités du gouvernement telles que le renouvellement de l'infrastructure, l'emploi chez les jeunes et la formation préalable à l'apprentissage.